

Dépêche AEF : Les recommandations du Conseil scientifique de l'Éducation nationale pour la reprise pédagogique

#coronavirus Les recommandations du Conseil scientifique de l'Éducation nationale pour la reprise pédagogique

Le Conseil scientifique de l'Éducation nationale (CSEN) rend publiques, le 5 mai 2020, ses "recommandations pédagogiques pour accompagner le confinement et sa sortie". 5 thématiques sont mises en avant : "aider les élèves à comprendre et prévenir la pandémie", "privilégier les pratiques pédagogiques qui favorisent l'apprentissage en autonomie", "rechercher l'appui des ressources numériques", "assurer les fondamentaux : nutrition, activité physique, sommeil, bienveillance" et "préparer le jour d'après". Le CSEN constate par ailleurs que la période "a révélé le manque d'équipements numériques".



Le CSEN formule des préconisations notamment sur l'utilisation des ressources numériques.

Au lendemain de la publication de la circulaire ministérielle qui détaille les conditions dans lesquelles les apprentissages reprendront lors de la réouverture des établissements scolaires ([lire sur AEF info](#)), à partir du 11 mai ([lire sur AEF info](#)), le Conseil scientifique de l'Éducation nationale (CSEN) publie, le 5 mai 2020, ses "[recommandations](#) pédagogiques pour accompagner le confinement et sa sortie". Celles-ci figurent dans cinq chapitres.

Des "libertés" avec les programmes

Dans le premier, "aider les élèves à comprendre et prévenir la pandémie", il s'agit notamment, pour le CSEN, de "donner aux élèves un espace pour exprimer leurs inquiétudes et leurs questions", ce qui "pourra aider à restaurer un sentiment de confiance et éliminer des fausses représentations qui pourraient naître des conversations ou de consultations de sources d'information peu fiables".

L'enseignant doit également "faire comprendre les gestes barrières pour se protéger et pour protéger les autres". Le rapport va même jusqu'à préciser que les professeurs "doivent montrer l'exemple et utiliser un ton calme et rassurant".

En outre, le CSEN évoque la possibilité de "prendre plus de libertés" vis-à-vis des programmes et, par exemple, de favoriser "la compréhension de l'actualité, éduquer à trier l'information".

"Piquer la curiosité"

Dans la deuxième partie, "privilégier les pratiques pédagogiques qui favorisent l'apprentissage en autonomie", le CSEN rappelle que "l'isolement accru des élèves, que ce soit en classe ou à la maison, impose de proposer des activités d'apprentissage qui favorisent l'autonomie des élèves" et que "la situation actuelle risque d'accentuer les inégalités entre élèves déjà plus autonomes dans leur travail". C'est pourquoi il convient de "ne pas laisser ces inégalités se creuser".

Alors, pour le CSEN, il s'agit "d'aider l'élève à s'engager dans l'apprentissage" en "piquant sa curiosité" - à l'aide d'énigmes, par exemple - et en "maximisant la motivation tout au long de l'apprentissage". Il convient aussi, pour l'enseignant, "d'explicitier, dès le début d'une séance, les objectifs qu'il veut atteindre" et de "favoriser l'implication active".

Le CSEN insiste aussi sur l'objectif "d'aider l'élève à rester engagé dans son apprentissage" en structurant le cours, séparant les tâches, fournissant "modèles et aides", maximisant l'attention et la participation active, engageant tous les élèves, minimisant les sources de distraction et soignant l'environnement de travail.

En outre, l'enseignant doit aider l'élève "à structurer ses connaissances et à les consolider" en explicitant et demandant à expliciter, en évaluant régulièrement pour favoriser la mémorisation, en n'ayant pas peur de la répétition ou encore en multipliant les exemples.

Pour favoriser l'autonomie, l'enseignant doit également en "fournir les outils", par exemple en créant des banques de problèmes (le CSEN recommande d'ailleurs le "recensement des banques existantes"), en apprenant à s'auto-évaluer ou en encourageant le travail en petits groupes, "même à distance".

Contrôler l'expérimentation des outils pédagogiques numériques

Concernant les "ressources numériques", troisième thème des recommandations, le CSEN "se réjouit de cette mobilisation générale" pour l'éducation numérique "et souhaite vivement son prolongement au-delà de la période de confinement. Il serait utile qu'un site unique et gratuit permette aux familles de s'y retrouver dans un ensemble parfois difficilement lisible pour ceux qui ne maîtrisent pas les codes de l'éducation". Le Conseil nuance néanmoins en précisant que "les outils numériques ne peuvent en aucun cas remplacer l'interaction humaine avec un enseignant ou un parent".

La pédagogie avec le numérique "n'allant pas de soi", le CSEN estime que "seule l'expérimentation contrôlée permet de vérifier qu'un outil pédagogique fonctionne". Pour cela, "un gros effort de recherche devrait être mené dans ce sens", assure le CSEN qui ajoute qu'il "publiera prochainement des recommandations sur les types de recherche translationnelle qui ont leur place en éducation, les différents niveaux de preuve qu'ils apportent, et leurs enjeux éthiques

et pratiques". Le Conseil rappelle qu'il a déjà créé "une [page](#) de recommandations de ressources numériques".

Une enquête sur la période de confinement

Le quatrième chapitre consiste en des recommandations afin "d'assurer les fondamentaux : nutrition, activité physique, sommeil, bienveillance", quand le cinquième propose de "préparer le jour d'après".

Pour cela, le CSEN souhaite mener une enquête sur les deux derniers mois auprès "des familles, des enseignants et des grands élèves" qui pourrait porter sur "le temps quotidien d'apprentissage, les capacités de connexion des familles et le pourcentage d'élèves déconnectés, le pourcentage d'élèves de chaque niveau qui ont continué à bénéficier d'un lien direct avec leur(s) enseignant(s) ou encore le degré de satisfaction, les difficultés et bugs' rencontrés, etc."

Le Conseil propose également de se servir des futures évaluations en début d'année de CP, CE1, 6e et 2nde pour évaluer l'efficacité des outils déployés pendant le confinement.

Enfin, le CSEN constate que la période du confinement "a révélé le manque d'équipements numériques, de coordination inter-académies, et de formation des enseignants à l'utilisation optimale des outils numériques". Il convient alors, selon le Conseil, de "réorganiser le numérique pédagogique".